

Pascal Maurer, Président de l'Union Internationale des Avocats, interviewé par Peter von Ins:

## «Pour que le droit d'exercer notre profession soit toujours respecté partout»

Cher Monsieur Maurer, la «Revue de l'Avocat» vous félicite encore pour votre élection en tant que Président de l'UIA. Quand on fait une recherche «UIA» via «google», on tombe d'abord sur «Ukraine International Airlines». Ne devrait-il pas apparaître «Union Internationale des Avocats» à cet endroit?

L'Union Internationale des Avocats est une association. A ce titre, elle est tenue de se montrer rigoureuse sur ses dépenses. Le référencement de son site Internet sur Google n'est pas nécessairement une priorité et nous bénéficions déjà d'un très bon référencement naturel. D'autres associations que l'Union Internationale des Avocats ont pour acronyme UIA, plusieurs dizaines certainement, et peuvent aussi apparaître lors d'une recherche. J'ai fait l'exercice plusieurs fois depuis notre premier entretien. Notre association figurait en tête de liste, juste après l'Union Internationale des Architectes qui s'y connaît probablement mieux en construction d'image, mais, avant Ukraine International Airways, l'Union internationale des Associations ou l'Union internationale des Alsaciens. J'encourage donc les avocats à ne pas se tromper, même s'ils sont alsaciens, et à voyager en notre «compagnie» pour aller à la rencontre de leurs confrères partout dans le monde et pour échanger points de vue, expériences et conseils. C'est d'ailleurs conforme à leur formation, très enrichissant et moins aléatoire!

### Qu'est-ce que l'UIA et quels sont les principaux buts?

L'UIA est d'abord une grande famille. Une famille d'avocats dont les membres individuels (près de 2000) ou collectifs (près de 200 barreaux) viennent de près de 110 pays.

Cette association créée en 1927 rassemble tous les professionnels du droit – quels que soient leurs spécialités et domaines de compétences – motivés par ses buts statutaires: promouvoir, dans l'intérêt des justiciables, les valeurs essentielles de notre profession, promouvoir la science juridique et la formation continue, contribuer à l'établissement de l'état de droit et à la défense des droits humains. Dans une ambiance multiculturelle et plurilingue, l'UIA travaille aussi bien en français qu'en anglais et en espagnol, les membres de l'UIA débattent, confrontent leurs idées, comparent leurs pratiques.

L'UIA est un lieu d'émulation scientifique grâce aux nombreux articles et rapports qui sont mis à disposition des avocats à l'issue des séminaires de formations et sessions de travail en groupe lors des congrès.

C'est également un moyen pour ses membres de nouer des contacts d'affaires dans le monde entier et de donner à leur activité une dimension internationale.

Enfin, l'attachement de notre association aux droits humains est notoire. Depuis sa création, l'UIA a toujours pris position

pour soutenir les droits fondamentaux, ses défenseurs et les avocats empêchés d'exercer librement leur profession et la défense de leurs clients. A ce jour, elle accompagne et suit, notamment, les cas d'avocats syriens, congolais, vietnamiens ou irakiens, et défend l'indépendance de la justice et de la profession dans plusieurs pays.

**Vous êtes élu en tant que Président de l'UIA (troisième président suisse). Quels sont les objectifs que vous vous êtes fixés pendant votre mandat?**

J'ai été directeur de l'UIA pour les droits de l'homme et de la défense pendant plusieurs années. Je reste très attaché à la dimension «droits de l'homme et de la défense» de l'UIA car je sais que beaucoup de nos confrères comptent sur notre association pour que soit respecté le droit d'exercer librement cette profession. Je vais donc suivre avec attention les dossiers en cours quitte à faire preuve de détermination envers les Etats qui ne respectent pas leurs avocats.



Pascal Maurer, Président de l'UIA – la photo a été prise lors de son élection au congrès d'Istanbul.

J'aimerais, aussi, mieux faire connaître le travail de l'UIA dans le domaine du droit des affaires et en matière de formation continue. Poursuivre les partenariats initiés avec diverses universités et trouver de nouvelles sources de financement pour améliorer nos multiples activités.

Je voudrais enfin, au cours de mon mandat, que l'UIA se déploie davantage en Asie. Nous sommes en train de construire des relations étroites avec certains barreaux asiatiques tels que la Hong Kong Law Society. Il est important d'être proche de cette région en constante effervescence. L'UIA a beaucoup à échanger avec les barreaux, les associations de professionnels, et l'ensemble des avocats asiatiques. Elle peut aussi beaucoup leur apporter.

**Quels sont, selon l'UIA, les problèmes actuels des avocats? Quels sont les actions envisagées ou en cours?**

Depuis toujours la profession d'avocat dérange les pouvoirs, c'est d'ailleurs sa mission. C'est la raison pour laquelle elle a été parfois bridée, soumise voire même supprimée par le passé. Certains problèmes sont endémiques, atteintes à l'indépendance de la profession, attaques au devoir de confidentialité et au secret dû à nos clients, dérégularisation sous prétexte de libre concurrence dans l'intérêt des consommateurs. D'autres sont nouveaux: obligations contre nature, obligations de dénoncer de moins en moins clairement délimitées, globalisation de l'exercice de la profession, utilisation nécessaire de nouvelles technologies de communication et de développement comportant des effets secondaires pervers, repli des sociétés sur elles-mêmes, accroissement mal encadré de la répression pour satisfaire le souci commun de sécurité. L'UIA ne détient malheureusement pas de solution miracle. Ses membres réfléchissent, débattent et proposent aux responsables professionnels et politiques.

Parmi nos chantiers en cours, je peux citer une proposition de code de déontologie mondial pour faciliter l'exercice de la profession au plan international, la lutte pour s'opposer aux obligations disproportionnées de dénonciation, le développement de modules de formation continue internationalement reconnus, l'assistance aux barreaux membres pour sensibiliser leurs propres membres aux règles en matière de lutte contre le blanchiment et les former en la matière, comme cela se fait déjà dans notre pays, ou encore l'assistance à certains barreaux pour éviter les atteintes à l'indépendance de la profession ou améliorer la formation des avocats.

**L'UIA dispose de 43 commissions de travail. Ces dernières traitent de différents domaines du droit avec deux orientations majeures. Exercice professionnel/droits humains, d'une part, et droit des affaires, d'autre part. Comment fonctionne la communication au sein de l'UIA et parmi ces commissions?**

Les commissions de l'UIA travaillent nécessairement en collaboration car, bien souvent, un domaine du droit a des résonances dans un autre, et tous peuvent être liés. Elles peuvent proposer la tenue de séminaires de formation de façon individuelle ou

conjointement lorsque le sujet abordé requiert les compétences d'experts de différents domaines. Ainsi, à l'automne 2011, trois commissions (droits des sociétés, fusions et acquisitions et investissements étrangers) organiseront un séminaire de formation à Barcelone, en Espagne.

Au sein des commissions, les membres travaillent directement entre eux sous la férule d'un président choisi par eux, nommé par le comité de direction et soumis à contrôle par ce dernier. Chaque membre est important.

Chaque avocat peut apporter un regard différent et donner à ses confrères de précieuses informations sur les pratiques de sa juridiction.

Les commissions et l'association peuvent aussi communiquer entre elle et avec le public au travers du site de l'UIA. Nous avons initié un processus de rénovation complète de cet outil pour l'adapter aux nouvelles technologies, le rendre plus convivial et attractif. Nous envisageons une plus grande ouverture au public. L'UIA et les commissions communiquent aussi par le biais du «Juriste», notre publication trimestrielle.

**Le prochain événement majeur est le congrès annuel 2011 à Miami (Floride). Quels sont les sujets qui seront principalement traités à l'occasion du congrès?**

Miami promet d'être un congrès dans la plus pure tradition de l'UIA! J'invite tous mes confrères suisses membres ou non de l'association à m'y rejoindre. Outre les travaux habituels des commissions scientifiques, l'UIA propose trois grands thèmes en droit des affaires, droits de l'homme et pratique de la profession d'avocat.

Fin octobre 2011, cela fera à peine deux mois que les Etats-Unis auront commémoré le 10<sup>e</sup> anniversaire des attentats du World Trade Center. Cette circonstance nous permettra de nous interroger sur la détention, les interrogatoires et le procès de ceux qui sont accusés de terrorisme. Faut-il juger les accusés de terrorisme comme des accusés ordinaires? Telle sera la question au centre de notre premier débat.

Dans une deuxième session, nous travaillerons sur les problèmes juridiques posés par les avancées scientifiques et la biotechnologie: l'ingénierie génétique, l'utilisation de cellules souches, la transplantation de tissus, le clonage, etc. Jusqu'où devons-nous aller et comment encadrer ces progrès scientifiques et médicaux?

Enfin, la dernière séance plénière sera consacrée au sport professionnel. Il sera question des droits des sportifs et des dirigeants, de règlement de litiges entre athlètes et entraîneurs, du financement des équipes professionnelles, etc. Nous aborderons aussi des problèmes d'actualité comme le dopage ou l'usage de stupéfiants dans le milieu du sport.

En résumé, trois thématiques, en plus de celles traitées au sein des 43 commissions de l'UIA, aussi actuelles que problématiques au regard du droit. Pour y apporter le meilleur éclairage, nous ferons évidemment appel à des experts du monde entier.

### Quels sont, à votre avis, les succès importants de l'UIA?

Depuis plus de 80 ans, l'UIA participe à l'avancée de la science juridique. A ce titre, elle a été la première association à adopter de nombreuses chartes et résolutions, notamment sur l'organisation de la profession (Chartes internationales des droits de la défense à Québec en 1987, Résolution sur les Pratiques Multidisciplinaires visant à préserver les valeurs fondamentales de la profession d'avocat à New Delhi en 1999, Charte sur l'exercice de la profession d'avocat au XXI<sup>e</sup> siècle à Turin en 2002, Résolution sur la mondialisation, tolérance et droit à Séville en 2009), mais aussi sur des sujets plus généraux.

L'UIA a notamment soutenu publiquement, notamment lors de son congrès de Genève en 2004 que le droit à la santé était un droit humain fondamental et a adopté en 2005 à Fès une Charte sur le droit à la santé. Elle s'est positionnée de manière forte en faveur de l'abolition de la peine de mort en adoptant la résolution de Lisbonne en 2003, s'est prononcée au sujet des droits des enfants ou des minorités et est reconnue en qualité de partenaire de la Commission d'émancipation juridique des populations pauvres (CLEP).

L'UIA, qui est une ONG reconnue par les Nations-Unies, a été, et reste, très active en matière de droit pénal international. Elle est membre de la coalition pour la Cour pénale internationale et membre fondateur du Barreau pénal international.

Toutes ces prises de position et ces actes font partie des succès de l'association.

### Que pouvez-vous dire aux avocat(e)s suisses qui ne sont pas membres de l'UIA afin de les intéresser à l'association? Quels arguments peuvent les convaincre pour devenir membre?

Je leur dis de rejoindre leurs confrères suisses et étrangers déjà membres! Nous avons en effet une délégation suisse importante qui apporte beaucoup à l'association. En retour, les avocats

membres tirent de nombreux bénéfices de leur adhésion. En termes de formation et de convivialité mais aussi en termes de networking, pour utiliser un anglicisme à la mode.

Dès qu'un nouvel avocat intègre l'UIA, son carnet d'adresse est augmenté de 2000 contacts établis partout dans le monde. Autant d'opportunités d'affaires nouvelles, de rencontres professionnelles et d'échanges. Les membres bénéficient de tarifs réduits aux séminaires et congrès, ils sont tenus informés des avancées dans leur domaine de compétences par les travaux des commissions, les publications et les rapports scientifiques. Ils participent pleinement à l'avancée du droit à l'échelle internationale, dans le respect et sous l'influence des divers systèmes juridiques, et ajoutent leurs voix à celles des autres membres pour dénoncer les atteintes à la liberté d'exercice de leur métier dans certains pays du monde.

### Est-ce qu'il est financièrement envisageable et supportable pour des jeunes avocats de participer à l'UIA?

Ils n'y a pas d'âge pour rejoindre l'UIA, qui accepte aussi comme membres associés des étudiants, des professeurs et d'autres juristes. Rares sont les associations professionnelles, et notamment celle d'avocats, qui proposent des tarifs d'adhésion et d'inscription aux formations pour les avocats en début de carrière. A l'UIA, les jeunes confrères sont bien accueillis.

En leur proposant des tarifs avantageux, nous leur permettons d'accéder à tous les services que j'ai mentionnés précédemment sans que l'argent soit une barrière à l'internationalisation de leur activité.

Il est important pour les avocats de nos jours de pouvoir travailler au niveau mondial. Il n'est pas nécessaire d'être en fin de carrière pour y parvenir et collaborer avec des avocats plus expérimentés! ■